



## Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté N° 212 - 13 novembre 2012

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes).

Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es. Site : <http://www.mmf-france.fr>

---

### SOMMAIRE

- 1 - 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes - Manifestation de Paris - Page 1
- 2 - Une nouvelle audience dans le procès de Pinar Selek - Collectif de solidarité en France - Page 2
- 3 - Prix Nobel de la Paix pour Malala - Pétition - Page 2
- 4 - La prostitution est la dernière violence des hommes contre les femmes que la loi ne condamne pas - Abolition 2012 - Page 4
- 5 - Non à la nomination d'un commissaire européen sexiste, homophobe et rétrograde ! - la CLEF
- 6 - Qui va garder les enfants ? » : la nouvelle campagne d'Osez le féminisme ! - Page 5
- 78 - Rappel : Festival Arhémise - OLF - Page 6
- 9 - Regards croisés de femmes en lutte. Chemins vers un féminisme sans frontières - Collectif Féministes pour l'Égalité - Page 6
- 10 - Séminaire : « Sport et danse. Le corps genré en mouvement » - Équipe GTM - Page 7
- 11 - 10<sup>ème</sup> « Vendémiaires » - Convergence nationale de défense et développement des services publics et Résistance sociale - Page 7
- 12 - Le Collectif Val de Marne contre les Violences faites aux femmes - Page 8
- 13 - 8<sup>ème</sup> Rencontre « Femmes du monde en Seine St Denis, contre les Violences faites aux femmes » - Page 8
- 14 - Violences sexistes et sexuelles, l'enjeu de la formation des professionnels » - Page 9
- 15 - 25 novembre à Rennes - Page 10
- 16 - Rappel : Forum/débat : L'Égalité entre les femmes et les hommes à l'épreuve des politiques et des débats publics : « L'autonomie économique et sociale des femmes » - MAGE et CNDF - 4 décembre - Page 11
- 17 - Fête de Cinefable au Tango - Page 11
- 18 - Film : Egalitées, de 8 mars en Marche mondiale - Page 11
- 19 - Livre : le plus vieux « métier » du monde ? - Claudine Legardinier - Page 11
- 20 - Livre : Rosa Bonheur. Ceci est mon testament... - sous la direction de Suzette Robichon
- 21 - Livre : Anaïs Bohuon : Le test de féminité dans les compétitions sportives - Page 12
- 22 - Braderie de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - Page 12
- 23 - Radio Femmes Libres" Radio Liberaire 89.4 - Page 12

---

### MOBILISATIONS

- 1 - 25 novembre, journée internationale contre les violences faites aux femmes - Manifestation de Paris

Contre les violences faites aux femmes

**MANIFESTATION**

25 novembre - 14h30 - de la Bastille au Ministère de la Justice

Le verdict du procès pour viols collectifs de Créteil a soulevé une vague d'indignation : victimes maltraitées et insultées, procédure interminable, classement sans suite antérieur, victimes non protégées habitant toujours dans le même quartier que les agresseurs, acquittements éhontés. Ce verdict cristallise la façon dont le « pays des droits de l'Homme » prend en compte les violences faites aux femmes.

Car il n'y a pas que le viol où les victimes sont parfois traitées de la sorte. Les femmes victimes d'autres violences peuvent aussi l'être. Et elles le savent puisque seules 10 % d'entre elles portent plainte par peur de la justice. Un comble tout de même. Mais une attitude pour le moins réaliste. Ce qui en résulte, c'est que la grande majorité des violences ne sont pas dénoncées en France et que cela est parfaitement su ! Quel bel exemple de tolérance sociale !

*Il est temps que cela cesse !*

Le gouvernement va de nouveau légiférer. C'est une bonne chose car les lois sont incomplètes. L'ordonnance de protection, par exemple, ne protège que les victimes de violences conjugales et menacées de mariage forcé. Si elle avait concerné toutes les victimes de violences, les victimes de Créteil auraient pu en bénéficier à partir du moment où elle a été mise en application (1er octobre 2010). Ou alors, un procureur peut encore obliger une femme qui a porté plainte pour violences conjugales à aller, sous l'égide d'un médiateur, se réconcilier avec celui qu'elle accuse. C'est ce qu'on appelle de la médiation pénale. Ou bien la prostitution est la seule violence où l'auteur ne tombe pas sous le coup de la loi et où c'est la victime qui est condamnée pour racolage.

Si l'on s'appuie sur la réalité des violences vécues par les victimes, on se rend compte à quel point les réticences et résistances de nombre de législateurs et de représentants des pouvoirs publics sont le reflet de l'idéologie patriarcale. C'est pourquoi il faut démontrer une véritable volonté politique. Il faut légiférer, mais en comblant les lacunes parfaitement identifiées des lois précédentes. Et il ne faut laisser de côté aucun « aspect » des violences : éducation, sensibilisation du public, éducation non sexiste, formation des professionnels, social, de santé, de solidarité, d'accompagnement, répressif, judiciaire, institutionnel, de procédure pénale. Bref, il faut une loi globale, une loi-cadre.

Il faut en outre s'assurer que ces lois soient appliquées et que les associations féministes qui soutiennent les femmes puissent continuer à travailler. Et pour tout cela, il faut évidemment de l'argent !!!

*Nos revendications :*

Parce que les violences ne doivent pas être une fatalité pour les femmes, nous exigeons, comme en Espagne, une loi cadre contre les violences faites aux femmes qui donne toute sa cohérence à la législation en vigueur et qui marque un pas décisif.

Elle comprendra notamment :

- Des campagnes d'information, de sensibilisation pérennes auprès de tous les publics et la mise en place d'une véritable éducation non sexiste à tous les stades de l'éducation nationale ;
- Une formation spécifique et obligatoire, assurée par les associations féministes, en matière de prévention et de prise en charge des violences faites aux femmes pour tous les professionnels concernés ;
- La possibilité que toutes les femmes en danger de violences soient protégées, de par la loi, et non seulement celles victimes de violences conjugales ou menacées de mariage forcé ; l'ordonnance de protection doit pouvoir bénéficier à toutes ;
- L'impossibilité de l'emploi de la médiation pénale dans toute affaire de violences conjugales ;
- En cas de condamnation définitive de l'agresseur, l'obtention systématique dans les plus brefs délais d'une carte de résidente pour les femmes sans papiers victimes de violences conjugales ;
- Une carte de résidente pour toute femme demandant l'asile parce que menacée ou victime de

violences lesbophobes et/ou de violences sexistes et/ou de violences sexuelles.

- Pour la mise en œuvre d'une véritable politique abolitionniste, reconnaissant donc la prostitution comme une violence, incluant une vraie réinsertion des personnes prostituées, l'abolition du délit de racolage, et une politique de responsabilisation/pénalisation du client ;
- Une réelle politique de logements prioritaires pour les femmes en danger ;
- La mise en place d'un Observatoire national des violences qui étudie, impulse, évalue les politiques menées.

Nous exigeons aussi que des moyens soient dégagés pour permettre un contrôle de l'application des lois sur les violences faites aux femmes. Nous exigeons qu'une commission de contrôle multipartite soit mise en place où siègeraient les pouvoirs publics, des représentants des parlementaires et des associations en défense des droits des femmes.

Nous exigeons que les associations féministes conservent les missions de service public auprès des victimes qui leur sont conférées, ce qui implique non seulement le maintien des moyens financiers qui leur étaient accordés mais aussi leur augmentation. Il est hors de question que l'État se désengage ! Si des missions de service public sont transférées aux Collectivités territoriales, le budget doit suivre !

En outre, nous exigeons la reconnaissance des viols en situation de conflit armé comme crimes de guerre passibles de poursuite devant la Cour Internationale de La Haye et la fin de l'impunité dont bénéficie l'armée française dans le cas du Rwanda.

## **INTERNATIONL**

### **2 - Une nouvelle audience dans le procès de Pinar Selek - Collectif de solidarité en France**

Vous ne savez plus combien de fois le procès de Pinar Selek a été reporté ni combien de communiqués vous avez reçus ? Nous non plus ! 14 ans c'est long et on ne compte plus les faux témoignages, rumeurs et fabrications de preuves, les articles diffamatoires dans les médias, les reports d'audience pour mille et une raisons, les intimidations, les acquittements et les appels de la Cour de Cassation. Torturée et emprisonnée en 1998, Pinar Selek est depuis la cible d'un acharnement politique et judiciaire qui tente de la détruire, de la réduire au silence. Pourquoi ? Nombreux sont les enjeux autour du symbole qu'est devenue Pinar Selek et ils sont pour la plupart obscurs, basés sur les rapports entre les forces politiques et militaires, entre les gouvernements successifs et leurs groupes d'appui souterrains. En 2002, l'AKP arrive au pouvoir avec l'intention proclamée de résoudre la question kurde. Aujourd'hui, alors que l'AKP entame son 3ème mandat, 14 000 intellectuels, principalement kurdes, sont en prison, la guerre s'intensifie et les positions se durcissent. Le gouvernement s'enlise dans la guerre, incapable de tenir ses promesses de paix. Alors qu'on pouvait penser que ce gouvernement mettrait fin à l'acharnement contre Pinar Selek, il semble que les nouvelles alliances dues au durcissement du conflit jouent en sa défaveur.

Les guerres ont besoin de symboles et de mensonges. Tous ceux qui tentent de s'y opposer, d'analyser les positions des uns et des autres et de créer du dialogue subissent la répression. C'est dans ce contexte que la prochaine audience du procès de Pinar Selek aura lieu le 22 novembre 2012. Et dans sa lutte pour la paix et la justice, Pinar Selek n'est pas seule !

*Pour suivre toute cette lutte : <http://pinarselek.fr>*

### **3 - Prix Nobel de la Paix pour Malala - Pétition**

Le 9 octobre 2012, Malala Yusufzai, une jeune militante des droits humains âgée de 15 ans, a été grièvement blessée par un Taliban, en réaction à sa mobilisation contre la destruction des écoles de filles au Pakistan. Face au terrorisme, Malala a mis sa vie en danger pour défendre haut et fort les

droits des jeunes filles du monde entier. Le courage de Malala a déclenché un mouvement mondial de soutien. C'est pourquoi nous pensons que la Fondation Nobel devrait lui donner le Prix Nobel de la Paix.

Depuis plusieurs années, Malala mène des campagnes pour que les jeunes filles puissent accéder à l'éducation, actions saluées par les médias et le gouvernement pakistanais. Malala n'est pas qu'une victime du terrorisme. Elle a osé parler haut et fort pour toutes celles qui sont discriminées en raison de leur sexe et privées du droit à l'instruction. Lui attribuer le Prix Nobel de la Paix, ce serait envoyer un message clair indiquant que le monde soutient celles et ceux qui se battent pour l'égalité femme-homme et les droits humains, dont le droit à l'éducation pour les filles.

La première étape dans ce processus consiste à obtenir la nomination de Malala au prix Nobel. Seules certaines personnalités, comme des responsables politiques, peuvent le faire. Pour obtenir un large soutien et montrer que les Français saluent l'oeuvre de Malala, demandons au ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, aux présidents des groupes parlementaires et des leaders des principaux partis politiques français de nommer unanimement Malala au Prix Nobel de la Paix. Mobilisons également nos élus et universitaires.

*En attente d'une pétition en français, merci de signer et de diffuser la pétition <http://www.change.org/petitions/nobel-peace-prize-for-malala>*

## TEXTES

### **4 - La prostitution est la dernière violence des hommes contre les femmes que la loi ne condamne pas - Abolition 2012**

Le système prostitueur est une violence faite à toutes les personnes prostituées, en immense majorité des filles et des femmes. Être mis-e en prostitution veut dire subir de manière répétée des actes de pénétration ou actes sexuels non-désirés, dont l'élément de contrainte est l'argent. A cette violence, s'ajoutent souvent des violences verbales, des insultes et des humiliations par les clients-prostituteurs, des agressions physiques, du harcèlement, des coups... C'est vivre dans la peur et l'angoisse, être le plus souvent sous l'emprise d'un proxénète. C'est être réduite à une marchandise. Les violences prostitutionnelles sont tellement graves que 60 à 90 % des survivant-e-s de la prostitution présentent des états de stress post traumatique similaires à ceux que vivent les personnes ayant subi des tortures de guerre (Melissa Farley, Muriel Salmona).

- La convention du 2 décembre 1949 considère que la prostitution est "incompatible avec la dignité et la valeur de la personne humaine" ; La résolution adoptée à l'unanimité le 6 décembre 2011 par l'Assemblée Nationale reconnaît « la violence inhérente à cette activité et (l)es dommages physiques et psychologiques qui en résultent ».

- Le Plan Interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes qualifie la prostitution de violence et prévoit la mise en oeuvre d'une campagne nationale de sensibilisation dénonçant et affirmant que l'achat d'un acte sexuel constitue une violence.

- L'article 222-23 du code pénal français qualifie de viol "tout acte de pénétration sexuelle commis sur la personne d'autrui par violence, contrainte, menace ou surprise". Cette définition correspond à l'acte prostitutionnel car la contrainte est inhérente à la prostitution.

Et pourtant, contrairement aux autres formes de violences faites aux femmes, la prostitution reste la seule violence dont les victimes peuvent être poursuivies (au titre du délit de racolage) alors que les clients-prostituteurs ne sont pas condamnables par la loi.

La prostitution n'est que violence. Nous avons une responsabilité éthique et collective de faire cesser ces violences, d'assurer la protection des victimes et de dénoncer et sanctionner les responsables. C'est à toute la société de se mobiliser pour un monde sans prostitution. Reconnaître

dans les faits la violence commise contre les personnes prostituées est un premier pas vers la justice.

Le changement, c'est l'abolition, l'abolition, c'est maintenant !

Abolition 2012 regroupe 50 associations en France autour d'un même projet : obtenir une loi d'abolition du système prostitueur incluant notamment les mesures suivantes :

- 1 - La suppression des mesures répressives à l'encontre des victimes de la prostitution ;
- 2 - La mise en place de véritables alternatives à la prostitution et de mesures d'accompagnement social.
- 3 - L'interdiction de tout achat d'un acte sexuel et la pénalisation du client-prostitueur

## **5 - Non à la nomination d'un commissaire européen sexiste, homophobe et rétrograde ! - la CLEF**

La Coordination française pour le Lobby Européen des femmes apporte tout son soutien à l'appel lancé par des associations européennes pour la nomination en cours au poste de commissaire européen à la santé de Monsieur Tonio Borg, actuel ministre des affaires étrangères de Malte.

Monsieur Borg est bien connu pour ses prises de position contre l'avortement, le divorce, les droits des LGBT, totalement contraires à la promotion et à la défense des droits humains défendus par l'Union européenne.

La position de M. Borg sur l'avortement est bien plus conservatrice que ce qui est couramment défendu en Europe et il a déjà affirmé que son opposition à l'avortement serait sans appel, quel que soit le contexte. Il considère qu'en tant que politique, il n'a aucune responsabilité dans la protection des couples de même sexe.

M. Borg a voté contre la légalisation du divorce en 2011, approuvé par une majorité à la chambre des représentants. Tonio Borg a été critiqué pour le traitement général des demandeurs d'asile aussi bien que pour le rapatriement d'un groupe d'Érythréens, renvoyés dans leur pays au mépris du fait qu'ils y étaient en danger. M. Borg a rejeté les recommandations du commissaire du Conseil de l'Europe pour les droits humains de changer des pratiques trop dures de détention.

LA CLEF appelle l'ensemble des associations féministes à soutenir cette initiative : l'Europe doit continuer à défendre et à promouvoir le droit des femmes.

## **6 - Qui va garder les enfants ? » : la nouvelle campagne d'Osez le féminisme !**

Hier, la ministre déléguée à la famille, Dominique Bertinotti, a lancé une grande consultation nationale sur l'accueil de la petite enfance. Quelle bonne coïncidence, Osez le féminisme a eu envie de mettre son nez dans ce sujet ! Les chiffres sont particulièrement marquants : seul 1 enfant sur 10 a une place en crèche, 60 % des 0-3 ans sont gardés par un de leurs parents (dans la majorité des cas leur mère). Derrière ces chiffres se cachent des inégalités sociales importantes et de nombreux freins à l'accès ou au retour à l'emploi pour les femmes. Si François Hollande a pris des engagements en matière de droits des femmes, la question des modes d'accueil est le point flou de son programme. Aucun engagement chiffré n'a été avancé à ce jour ! C'est pourquoi nous lançons aujourd'hui une campagne sur le sujet de l'accueil de la petite enfance.

Dès maintenant, découvrez la campagne sur le site <http://www.quivagarderlesenfants.fr> sur lequel vous trouverez un état des lieux, les chiffres, nos revendications et des témoignages. Diffusez-le sans modération ainsi que l'affiche à télécharger. Regardez et diffusez la vidéo de la campagne (en une du site), qui illustre le sentiment de loterie auquel sont confrontés de nombreux parents lors de la recherche d'un mode d'accueil de leur enfant. Laissez sur le site votre témoignage, si vous avez rencontré des difficultés pour faire garder votre enfant. L'objectif du site est qu'avec tous nos témoignages, nous montrions l'ampleur du phénomène et le fort besoin de crèche qui existe en France ! Enfin, faites signer massivement notre pétition qui demande aux pouvoirs publics la



création de 500 000 places en crèches !

Le site de la campagne : <http://quivagarderlesenfants.wordpress.com/>

## COLLOQUES, DÉBATS, RÉUNIONS

### 7 - Emploi et genre en Espagne : de la croissance à la débâcle - 16 novembre - Paris

Ouvertures : Margaret Maruani, Directrice du Mage et de la revue *Travail, genre et sociétés* ;

Fatima Lalem, Adjointe au Maire de Paris, en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes

Débat introduit et animé par Margaret Maruani avec la participation de : Carlos Prieto, sociologue, Groupe de recherche EGECO (Empleo, Género y COhesión social), directeur - Universidad Complutense de Madrid ; Amparo Serrano, psycho-sociologue, Groupe de recherche EGECO (Empleo, Género y COhesión social) coordinatrice - Universidad Complutense de Madrid ; Teresa Torns, sociologue, Groupe de recherche QUIT (Conditions de vie et travail) Universitat Autònoma de Barcelona (UAB)

*Pour la bonne organisation de ce débat, merci de confirmer votre venue par retour de mél à [mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr](mailto:mage.cnrs@shs.parisdescartes.fr) (avant le 13/11)*

*Amphithéâtre Durkheim 1, rue Victor Cousin ou 54 rue Saint-Jacques- 75005 Paris, de 17 à 20h*

### 8 - Rappel : Festival Arhémise - OLF - 17/18 novembre - voir N° 211

Le Festival Arthémise est un évènement culturel organisé par Osez le féminisme les 17 et 18 novembre au Divan du Monde, à Paris. En présence de la ministre des Droits des Femmes, marrainé par Jeanne Cherhal, Fanny Cotençon et d'autres artistes de talent, cet évènement artistique, pluridisciplinaire et festif propose à travers des manifestations artistiques et des débats, une mise en lumière des artistes femmes.

*Au Divan du Monde, 75 rue des Martyrs Paris 18<sup>ème</sup>, métro Pigalle*

<http://festivalarthemise.wordpress.com/>

*Attention, allez sur le site pour prendre vos billets, c'est pas gratuit !*

### 9 - Regards croisés de femmes en lutte. Chemins vers un féminisme sans frontières - 17/18 novembre - Collectif Féministes pour l'Égalité

En partenariat avec : la Fondation Un Monde Par Tous, le Cedetim/IPAM, Participation et Spiritualité Musulmanes, l'association Islam & Laïcité, la Région Ile-de-France.

Des femmes luttent partout dans le monde. Elles luttent pour le droit d'exister dans leur humanité, leur dignité et leurs droits. Pourtant leur engagement et leur détermination ne sont pas jugés à la même aune selon leur appartenance religieuse, culturelle, politique ou sociale. Certaines femmes sont enfermées dans une lecture conservatrice des traditions religieuses et leur engagement disqualifié, d'autres sont posées comme garantes des valeurs universelles.

Cette guerre idéologique entrave le dialogue entre féministes, nuit à la convergence entre les luttes des femmes, voire divise le mouvement féministe en profondeur, l'affaiblit dangereusement alors que les droits, paroles et libertés de la moitié de l'humanité sont malmenés et appellent à des mobilisations communes.

La problématique religieuse, en particulier, et la revendication d'une réflexion indépendante par les femmes sur leur spiritualité traversent comme autant de fractures les champs militants.

Reprendre le débat laissé en suspens, construire des passerelles et des passages, tels sont les enjeux de notre projet. La rencontre que nous organisons se propose d'ouvrir un espace de dialogue féministe en refusant les pièges et les simplifications qui ont entravé les débats récents et les ont souvent rendus stériles et douloureux.

Confronter les points de vue, les expériences, les questionnements, repérer les nœuds et les tensions, les convergences et les divergences et faire circuler la réflexion, construire les échanges et irriguer à nouveau la réflexion féministe dans son ensemble. Redonner vie au débat pour construire une dynamique de pensée capable de se donner les outils pour affronter le temps présent.

Tels sont les enjeux de la rencontre internationale à laquelle nous vous convions.

Le Collectif féministes pour l'égalité organise une rencontre internationale de femmes à Paris les vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 novembre sur le thème «Regards croisés de femmes en lutte. Chemins vers un féminisme sans frontières ». Selon les organisatrices, l'engagement et la détermination des femmes dans le monde « ne sont pas jugés à la même aune selon leur appartenance religieuse, culturelle, politique ou sociale. Certaines femmes sont enfermées dans une lecture conservatrice des traditions religieuses et leur engagement disqualifié, d'autres sont posées comme les garantes de valeurs universelles (...) ». Elles se proposent donc de « reprendre le débat laissé en suspens » et de « construire des passerelles et des passages ».

Retrouver le programme des rencontres

Lieu : CICP, 21ter rue Voltaire 75011 Paris, métro Rue des Boulets, Ligne 9

## **10 - Séminaire : « Sport et danse. Le corps généré en mouvement » - Équipe GTM - 19 novembre**

L'objectif de cette séance sera de croiser les interrogations sur le corps généré à partir de deux champs à la fois proches et éloignés, le sport et la danse, tous deux constitués de façon pluridisciplinaire. Chacune des intervenantes présentera la place des questionnements de genre dans son domaine, c'est-à-dire l'importance du genre dans la constitution des différents types de savoirs, en danse et en sport. Réciproquement, elles évoqueront ce que ces disciplines, avec leurs spécificités, peuvent apporter aux études de genre. Si la nécessité de prendre en compte le genre pour travailler dans des disciplines qui s'intéressent au corps, au mouvement ou encore à l'imaginaire peut facilement être démontrée, les deux communautés scientifiques ont développé des résistances importantes vis-à-vis de ce type de problématique, pour des raisons qui s'avèrent très différentes et qui seront présentées. Enfin, si sport et danse sont souvent regroupés comme des domaines proches, il existe des divergences très importantes dont on essaiera, en croisant les points de vue, de faire surgir des questionnements communs.

Catherine Louveau est sociologue, professeure en STAPS, à l'Université Paris Sud (CRESPPA-GTM) ; Hélène Marquié est spécialiste en danse, maîtresse de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes-St Denis (Centre d'études féminines et d'études de genre, CRESPPA-GTM).

Adresse : site CNRS Pouchet, 59/61 rue Pouchet, Paris 17e, salle des conférences, à 14h]

<http://www.gtm.cnrs.fr>

## **11 - 10<sup>ème</sup> « Vendémiaires » - Convergence nationale de défense et développement des services publics et Résistance sociale - 30 novembre/1<sup>er</sup> décembre**

- Vendredi 30 novembre 2012, de 18 h à 21 h, Rencontre des collectifs et des organisations, Bourse du Travail de Paris, 3, rue du Château d'Eau ;

- Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012, 9h, Salle des expositions de la Mairie du 2<sup>ème</sup> arrondissement, 8 rue de la banque, 75002 Paris, M<sup>o</sup> Bourse : Le changement, c'est maintenant *Agir aujourd'hui pour changer la France, changer l'Europe.*

9h30, Début des travaux : Face au traité et aux politiques d'austérité : quelles résistances, quelles alternatives et politiques publiques ? Avec notamment Jean-Claude Chailley (RESO), Annick Coupé (SUD), Anne Le Loarer (CGT), Aurélie Trouvé, Patrick Le Hyaric (Directeur de l'Humanité), Jean-Yves Autexier....

12h30- 14h30 : Déjeuner-débat : Les services publics post RGPP : quel changement faut-il ? Quel rôle pour l'Etat et les collectivités, quels droits pour les citoyens ?

14h30 jusqu'à 16h00 : Brésil, Argentine, Uruguay, Vénézuéla, Pérou, Bolivie, Equateur : une autre politique est possible.

16h-19h : Bilan de la journée et proposition d'action pour les mois à venir.

## **12 - Le Collectif Val de Marne contre les Violences faites aux femmes - 20 et 25 novembre**

\* Le 20 Novembre, de 18h à 20h30, Maison des Syndicats à Créteil, 3<sup>ème</sup> Rencontre-Débat, sur les questions de l'éducation à l'égalité filles/garçons pour lutter contre les violences faites aux femmes. Avec la participation d'intervenants de l'Education Nationale, d'enseignants, d'actrices et acteurs de la lutte contre les violences faites aux femmes ;

\* Le 25 Novembre, au Parc du Tremblay à Champigny, 3<sup>ème</sup> édition de la MIRABAL, course et marche d'engagement contre les violences faites aux femmes à laquelle notre Collectif s'associe et participe.

## **13 - 8<sup>ème</sup> Rencontre « Femmes du monde en Seine St Denis, contre les Violences faites aux femmes » - 22 novembre**

Dix ans après sa création, l'Observatoire départemental s'est imposé comme un modèle dans la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, et plusieurs dispositifs inventés en Seine-Saint-Denis, sont désormais prêts à être généralisés à la France entière. Si nous avons aujourd'hui le devoir de faire partager le plus largement notre expérience, pour qu'elle bénéficie au plus grand nombre, la reconnaissance de notre expertise nous impose, aussi, de continuer à montrer la voie, en étant fidèle à la méthode qui a fait notre succès: créer les indispensables synergies entre les différents partenaires associatifs et institutionnels qui oeuvrent à nos côtés ; s'inspirer des bonnes pratiques repérées en France ou à l'étranger; enrichir notre connaissance des phénomènes de violences pour mieux les combattre; et surtout, poursuivre l'expérimentation de nouvelles mesures à l'échelle du territoire, afin d'agir au plus juste et au plus près de la diversité des besoins qui s'expriment dans notre département.

C'est pourquoi, j'ai souhaité, avec Gilles Garnier, Conseiller général délégué en charge de l'Observatoire, que cette huitième édition des Rencontres Femmes du Monde en Seine-Saint-Denis, mette plus particulièrement en lumière les actions que nous allons initier ou renforcer pour protéger les plus jeunes face aux violences spécifiques auxquelles ils et elles sont confronté-es. De la lutte contre le sexisme dans les collèges à l'accompagnement des jeunes filles exposées au risque de mariage forcé, en passant par l'aide au dialogue entre les jeunes et leurs mères victimes de violences, c'est l'ensemble de nos projets en direction de la jeunesse que les débats de ces Rencontres vont nourrir durant quinze jours.

Merci à toutes celles et tous ceux qui y contribueront utilement.

9h - ouverture des 8<sup>ème</sup> Rencontres « Femmes du Monde en Seine-Saint-denis » par Stéphane Roussel, Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis ; Signature de la convention de partenariat «jeunes contre le sexisme», entre le Conseil général de la Seine-Saint-Denis, la Direction départementale des Services de l'Éducation nationale et le Mouvement Français pour le Planning Familial.

Présentation du dispositif jeunes contre le sexisme : Jean-louis BriSon, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes.

Spectacle de slam « Mots pour maux » - groupe Dialectem

Solidarité avec les femmes victimes de violences au nord du Mali Fatoumata Sire Diakite, Présidente nationale de l'Association pour le progrès et la défense des droits des femmes (APDF)



et ancienne ambassadrice du Mali en Allemagne.

*10h30 - Des dispositifs expérimentaux à généraliser* : Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes : le téléphone portable d'alerte pour les femmes en très grand danger, bilan de trois années d'expérimentation ; Sylvie Moisson, Procureure au Tribunal de grande instance de Bobigny : Mise en œuvre de l'ordonnance de protection, deux années d'application de la loi ; Rémi Heitz, Président du Tribunal de grande instance de Bobigny : mesures d'accompagnement protégé des enfants dans le cadre de l'ordonnance de protection mise en place au 1<sup>er</sup> octobre 2012 ; Emmanuelle Lebée, première vice-présidence adjointe, coordonnatrice du pôle famille - Tribunal de Grande instance de Bobigny ; Échanges avec la salle.

*11h15 - Protéger dans la durée* : Hébergement, « un toit pour elle », consultations de psychotraumatologie, accès au droit : cartographie de l'aide et l'accompagnement ; échanges avec la salle ; Politique publique contre les violences et application de la loi de Maria da Penha de 2006 dans l'Etat de Rio de Janeiro : Maria America PiRES, Coordinatrice des politiques publiques des droits des femmes dans l'état de Rio de Janeiro

*12 : le questionnement systématique, une stratégie qui porte ses fruits* : Mathilde Delespine, Sage-femme à l'hôpital de Montreuil ; docteure Emmanuelle Piet, Responsable des centres de planification familiale, service de PMI du Conseil général de Seine-Saint-Denis et présidente du CFCV : échanges avec la salle ;

12h30 - 13h30 - Panier repas ;

13h30 : l'impunité face aux violences faites aux femmes en Bolivie, une réalité lourde à soulever. l'éducation et la parité : chemin du changement. : Julia Ramos, Secrétaire nationale de la Confédération des femmes paysannes et indigènes de Bolivie

*13h40 : Le mariage forcé est une violence* : lecture extraits de « l'école des femmes » de Molière Philippe Risier et lauréate Thiery Wolf - comédienne ; Étude menée par l'Observatoire en partenariat avec la CRIP 93 et les associations ; Évaluation du protocole de lutte contre le mariage forcé - Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes Firyel abdeljaouad, Responsable de la CRIP93, Service de l'Aide sociale à l'enfance du Conseil général de la Seine-saint-Denis lauréate Becuau, Procureure au Parquet des mineurs ; lecture « Le cœur n'est pas un genou que l'on peut plier » un nouvel outil de Sabine Panet et Pauline Penot Philippe Risier - comédien ;

*14h40 : Les mots pour en sortir, présentation d'outils de sensibilisation pour parler des violences* ; En direction des adolescent-es, sur les conséquences des violences sur la santé physique et psychique : Muriel Salmons, Psychiatre, Association Mémoire traumatique et Victimologie ; En direction des professionnel-les, 10 activités pour les adolescent-es victimes des violences dans le couple parental ou dans leur propre couple : Karen Sadlier, Docteure en psychologie clinique, directrice de l'unité enfants et adolescents du centre du psychotrauma de l'institut de victimologie de Paris ;

15h40 : Et pour continuer... Gilles Garnier, Conseiller général en charge de l'Observatoire des violences envers les femmes

15h50 : spectacle démocratie(s) au féminin pluriel - « Simone, nous et les autres » Création collective - 18 femmes de la Seine-Saint-Denis en scène Direction artistique : Florence Bermond - Compagnie la louveaimantée

Inscription en ligne : [www.seine-saint-denis.fr](http://www.seine-saint-denis.fr)

Adresse : MC93 Bobigny, 1 boulevard Lenine, Bobigny, Tram 1, Métro Ligne 5 Bobigny Pablo Picasso

**14 - Violences sexistes et sexuelles, l'enjeu de la formation des professionnels** » - 23 novembre - Paris

A l'occasion du 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Najat Vallaud Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, Porte-parole du Gouvernement et Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile-de-France, vous invitent à un événement inédit autour de la formation des professionnels. Les dernières enquêtes montrent qu'en France, plus d'un million de femmes sont victimes de violences sexuelles. La plupart d'entre elles vont croiser dans leur parcours un ou une professionnelle : médecin, policier ou gendarme, magistrat, travailleur social... L'objectif de cette rencontre est donc d'échanger sur la façon dont les professionnels sont confrontés à la question des violences faites aux femmes dans l'exercice de leur métier, de mettre en valeur les bonnes pratiques existantes ainsi que les outils disponibles pour faire reculer ces violences.

En présence de Jean-Michel Blanquer, Directeur Général de l'enseignement scolaire, Jean Debeaupuis, Directeur Général de l'offre de soins, Didier Lallement, Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur, Marie-Suzanne Le Queau, Directrice des affaires criminelles et des grâces. Avec la participation d'associations d'accueil de femmes victimes de violences et de nombreux professionnels : médecins généralistes, gynécologues, policiers, gendarmes, magistrats, juges, avocats, travailleurs sociaux, enseignants, psychologues, conseillers principaux d'éducation, journalistes, infirmiers, assistants sociaux, conseillers conjugaux, puériculteurs, animateurs de missions locales...

De 14h à 17h30 à l'Université Paris 4 - Sorbonne, 108 bd Malesherbes 75017 Paris - Métro Malesherbes. Pour s'inscrire : <http://femmes.gouv.fr/evenement23/>

### **15 - 25 novembre à Rennes**

*Mardi 20 novembre, 20h : Le harcèlement sexuel. Changement de la loi et conséquences ;* Conférence et débat d'Emmanuelle Cornuault, de l'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT), sur les récentes transformations de la loi française concernant le harcèlement sexuel au travail et sur les luttes menées par l'AVFT. Organisé par l'association Questions d'Egalité Maison des Associations 6, cours des Alliés, salle de spectacle (métro Charles-de-Gaulle)

*Jeudi 22 novembre, 18h : Violences conjugales et conventions bilatérales ;* Café citoyen animé par Maître Julien, avocate au Barreau de Rennes ; Organisée par par l'Union des Associations Interculturelles de Rennes (UAIR). UAIR, 62, rue de Dinan (métro Sainte-Anne) Inscription auprès de Samira Gharrafi, au 02 99 33 01 03

*Vendredi 23 novembre, 18h : Les Mutilations Sexuelles Féminines.* De la prévention en Afrique à la prise en charge des femmes en France. En abordant les luttes en Côte d'Ivoire, les lois et la prise en charge médico-psychologique en France, cette journée de sensibilisation s'intéressera à la manière dont les professionnels de la santé et du social, et les citoyen-ne-s peuvent et doivent réagir face aux MSF.

Avec la contribution de Maître Weil-Curiel (avocate spécialiste des MSF), du Dr Piketty (spécialiste de la prise en charge médico- psychologique des MSF à Paris), du Dr Harlicot, de l'équipe du CHU de Rennes, de l'association ACZA et la Cie Corps Ivoire. Organisée par l'association ACZA, le CHU de Rennes et la Ville de Rennes Hôtel de Rennes Métropole 4, av Henri Fréville, salle du Conseil (métro Clémenceau)

*Samedi 24 novembre, 15h : Comprendre l'emprise pour prévenir la violence ;* Conférence de Marie-France Hirigoyen, psychiatre et écrivaine, spécialiste de la question du harcèlement moral.

L'emprise, phénomène trop méconnu, provoque l'installation de violences, notamment dans le couple et la sphère professionnelle, et fréquemment, dans des cas de violences faites aux femmes. Comment détecter les processus d'emprise ? Comment réagir ?

Organisée par la Ville de Rennes, en présence de la librairie Planète IO Le Triangle 1, bd de

Yougoslavie, salle Archipel (métro Triangle)

**16 - Rappel : Forum/débat : L'Égalité entre les femmes et les hommes à l'épreuve des politiques et des débats publics : « L'autonomie économique et sociale des femmes » - MAGE et CNDF - 4 décembre**

*Bourse du Travail, Salle Hénnaf, 29 Boulevard du Temple, de 9h à 18h ;*

*Pour vos inscriptions : [autonomiedesfemmes@gmail.com](mailto:autonomiedesfemmes@gmail.com)*

## **RADIO, CINÉMA, LIVRES, SORTIES...**

**17 - Fête de Cinefable au Tango** : 18 novembre - Paris

Venez retrouver l'équipe de Cinefable au Tango pour son Tea Dance en remerciement à toutes les bénévoles ! Dimanche 18 novembre 2012 de 18h00 à 23h00 au Tango - 13 rue au Maire - Paris 3<sup>ème</sup> - Mo Arts et Métiers ; Entrée : 6 Euros, 4 Euros (adhérentes Cinefable, n'oubliez pas votre carte 2012). *Pour en savoir plus sur les Tea Dance : <http://www.cinefable.fr/fr/bonus.htm>*

**18 - Film : Egalitées, de 8 mars en Marche mondiale** - 22 novembre - Paris

France, 2009, Carrefour 2000, Faux raccords & Tita productions, video, coul. 40 min

Femmes provençales de toutes générations, elles mettent leurs pas, avec un clin d'oeil rebelle, dans les traces des femmes qui depuis des décennies luttent pour la dignité, l'égalité des droits au travail et dans la société... Elles racontent leurs combats de femmes, de salariées, leurs espérances... Elles suivent avec ténacité les voies qui conduisent à un monde meilleur pour toutes et tous...

A l'orée de 2010, année centenaire du 8 mars, année de la 3<sup>ème</sup> marche mondiale des femmes, elles sont solidaires de toutes celles qui dans le monde, exigent l'arrêt de toutes les violences et une autre répartition des richesses de la planète pour des lendemains plus sereins et plus justes.

*Le jeudi 22 novembre 2012 à 20h au cinéma Le Nouveau Latina, 20 rue du temple 75004 Paris*

**19 - Livre : le plus vieux « métier » du monde ?** - Claudine Legardinier

Il n'est pas un sujet qui soit plus porteur de clichés, de stéréotypes et de complaisance que la prostitution. Malgré des avancées réelles et l'apparition - enfin - du sujet au calendrier politique, on est souvent tenté de croire que la pensée n'a pas évolué depuis 25 siècles. Mal nécessaire, plus vieux métier du monde, besoins irrépressibles, rien ne nous est épargné. C'est que la prostitution touche à des points douloureux : le sexe, l'argent et le pouvoir.

Repeinte en rose par le capitalisme libéral pour des raisons sonnantes et trébuchantes, maquillée glamour, cette vieilleries machiste fait de la résistance. Une union sacrée, solidement arc-boutée sur le « choix » des prostitué-e-s, protège avec virulence le « droit » séculaire des clients, apparemment vital et intemporel.

Pendant ce temps, l'Europe proxénète arrive à nos portes et les bordels industriels à nos frontières. L'emploi de « travailleuse du sexe » s'inscrit dans les esprits et les syndicats de clients dans le paysage social. Une voie royale pour l'hyperprofit. Mais pour qui et à quel prix ? Et quid des raisons qui enferment un nombre croissant de femmes - et d'hommes - de plus en plus jeunes, dans pareille impasse ? Incarnation de l'inégalité entre les femmes et les hommes, huis clos où s'exercent toutes les violences, la prostitution est porteuse d'enjeux considérables : pour les rapports femmes/hommes, pour l'image et le statut des femmes dans nos sociétés, pour la lutte contre la marchandisation de nos vies.

Il est urgent de sortir des vieux schémas, d'extraire la sexualité du champ du marché et de faire advenir de nouveaux rapports humains ; une révolution culturelle, pas moins. Il se trouve que cette

révolution est en marche. Une société sans prostitution est désormais la ligne d'horizon. Utopie ? Oui, au sens de Victor Hugo, pour qui « l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain. »

140 pages - 12,00 €

**20 - Livre : Rosa Bonheur. Ceci est mon testament...** - sous la direction de Suzette Robichon

Le Testament et la Lettre-Testament de Rosa Bonheur s'accompagnent ici d'un article paru en 1899 dans La Fronde sur ses obsèques, et d'une chronologie la situant dans son époque - la Restauration et le Second Empire, la guerre franco-prussienne et la Commune, le saint-simonisme et l'émergence du féminisme. «... et j'ai pensé que maintenant j'avais le droit de vivre pour moi et de disposer à mon gré de mon bien personnel, n'ayant eu ni enfants, ni tendresse pour le sexe fort, si ce n'est une franche et bonne amitié pour ceux qui avaient toute mon estime.»

Artiste de renommée internationale, Rosa Bonheur décide au soir de sa vie de léguer la totalité de ses biens à sa « sœur de la palette », Anna-Elizabeth Klumpke. Le château de By et son parc, « compris le petit potager », les titres de rente, l'ensemble des œuvres en ses ateliers, tout doit revenir à Anna. Telle est la volonté de Rosa, pour qui « la parfaite amitié » prime sur les liens du sang - et sur les prétentions de sa famille à l'héritage.

Elle s'en explique magnifiquement dans la lettre ajoutée à son testament, qui affirme son droit « de tester en faveur d'une compagne artiste ». Et pose ainsi, écrit Suzanne Robichon dans l'avant-propos, « un acte à l'aune de l'audace et de la liberté dont elle fit preuve toute sa vie ».

Le Testament et la Lettre-Testament de Rosa Bonheur s'accompagnent d'un article paru dans La Fronde sur ses obsèques, et d'une chronologie la situant dans son époque - la Restauration et le Second Empire, la guerre franco-prussienne et la Commune, le saint-simonisme et l'émergence du féminisme.

Préface de Suzanne Robichon - Editions iXe - Octobre 2012 - 6.00 € - <http://www.editions-ixe.fr>

**21 - Livre : Anaïs Bohuon : Le test de féminité dans les compétitions sportives**

Une histoire classée X ? Instauré dans les années 1960 par les autorités sportives internationales, le test de féminité vise à distinguer les « vraies femmes » des autres.

Editions iXe - Juin 2012 - 18.00 € - 192 p. - <http://www.editions-ixe.fr>

**22 - Braderie de Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir - Paris - 23 - 24 novembre**

Vous recherchez des cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année ? Vous souhaitez profiter de cette période de fêtes pour soutenir les actions et activités d'une association dynamique et militante ? FDFFA vous permet de faire tout cela en un seul geste !

Pour la première fois, l'association organise les 23 et 24 novembre une grande vente solidaire de Noël avec bijoux, bibelots, arts de la table, objets de décoration... à prix tout doux !

Horaires : Le 23 novembre de 11h30 à 19h00 ; Le 24 novembre de 14h00 à 19h00

Lieu : Local FDFFA - 2, rue Aristide Maillol - 75015 PARIS ; Entrée pour les personnes à mobilité réduite par le 127, rue Falguière ; Accès : M° Volontaires (ligne 12) ; Bus 88 ou 95

**23 - Radio Femmes Libres" Radio Liberaire 89.4**

\* Mercredi 21 novembre avec Nicole Savey et Roselyne Rollier de la MDF

\* Mercredi 28 novembre avec Marie Cervetti du FIT (Une femmes, un toit)

Vous pouvez écouter et ou télécharger l'émission pendant 1 semaine sur <http://rl.federation-anarchiste.org/> et téléphoner pendant l'émission au 01 43 71 89 40

---

Coordination Française Marche Mondiale des Femmes, 25/27 rue des Envierges, 75020 Paris ;

Tel : 0144621204 ou 06 80 63 95 25, mail : [marchfem@rezisti.org](mailto:marchfem@rezisti.org) ; site : <http://www.mmf-France>